

Texte de la video sur la *Nature morte*

Chope de bière, livre, verre et Bouteille

Benoit Landais

Cette petite nature morte, jamais répertoriée a été soumise au musée van Gogh cent ans après la mort de Vincent. Négative, la réponse de Han van Crimpen du 30 janvier 1991, qui reconnaissait un cas difficile à résoudre, laissait cependant la porte ouverte disant en substance : nous ne la tenons pas pour authentique, mais il se pourrait que nous changions d'avis si d'autres oeuvres comparables apparaissaient.

En guise d'exposé des motifs, trois points : Si Vincent l'avait peinte il l'aurait exécutée avant de se forger un style propre ; les rares natures mortes des débuts sont d'un trop maigre secours pour fournir une référence enfin, jusqu'à la période de Nuenen, Vincent ne signe qu'à deux ou trois exceptions, la présence de la signature sur cette oeuvre secondaire la rend éminemment douteuse.

Trois fautes méthodologique patentes donc : rejet tout en admettant ne pas savoir trancher ; oubli que de nombreux tableaux sont perdus et trop faible de nombre de références érigés en argument ; enfin, transformation de l'élément d'identification essentiel qu'est la signature en motif de rejet alors qu'elle est apparue au moins plausible, puisque la possibilité d'une oeuvre authentique reste ouverte.

Il ne s'agit pas de maladresse de rédaction, mais de graves faute d'expertise. La raison sous-jacente est le traumatisme du conservateur qui, trop confiant, avait, quelques années auparavant, acquis pour

le musée une pochade signée Vincent et classée au catalogue dans la période hollandaise, qui s'est révélée dramatiquement fausse après son acquisition. Depuis, sauf à disposer de preuves d'historique ou de type technique, le musée récusé systématiquement les oeuvres qui lui sont soumises. Le style n'est pas considéré comme discriminant mais la réponse qu'il donne transparait : « un Vincent possible » ; mais on a fait taire la voix qui chante sa musique.

Trois possibilités au départ : un Vincent, un faux voulu ou encore l'oeuvre d'un artiste tiers sur laquelle une signature aurait été posée sur le tard. L'éventualité d'un maquillage s'écarte en remarquant d'une part que la couleur exacte de la signature se retrouve ailleurs dans la peinture, excluant un ajout, d'autre part que la couleur n'a pas fusé dans les fendillements, qu'enfin les blancs, posés en dernier, ainsi que Vincent le fait toujours, recouvrent partiellement la signature, ce qui indique au passage que l'auteur a jugé nécessaire de rehausser *après* avoir signé. Vrai ou faux donc, strictement, avec d'emblée un net avantage pour le vrai car, on ne croise que par grande exception des faux de la période hollandaise, la moins prisée. Le sujet nous rapproche encore de Vincent puisque chacun des éléments : bouteille, verre, livre, chope à bière en étain se retrouve dans des oeuvres de sa main. La composition originale est compatible avec les siennes avec l'arrangement comme à la diable, mais fort recherché dans son apparent désordre d'objets hétéroclites, dont l'un couché, comme Vincent renversait, ici une bouteille, là des souliers, et cette fois la même chope de bière, montrée elle aussi avec son couvercle ouvert. Cette nature morte n'a pu inspirer un éventuel faussaire, car elle est confidentielle, apparue bien après la réalisation de ce tableau que tout garantit centenaire.

La licence, le souci de s'extraire du cadre est encore manifeste avec le choix d'exécution d'une nature morte en hauteur, empruntant au «format toile de 5 portrait». Pour être discrète la recherche coloriste n'est pas absente avec la lumière verte subtilement filtrée par la bouteille et l'observation scrupuleuse du sujet également trahie par le reflet verdi sur la paroi interne en retrait, dans la bouteille. L'écono-

mique rendu de l'étain de la chope, qui paraît grise mais qui ne l'est pas, l'influence de la bouteille et le souci d'harmonie la bleussent, ne montre pas le travail d'un amateur anonyme comme le concluait Han van Crimpen, mais le talent d'un artiste affirmé, d'un scrupuleux observateur doté d'un œil photographique. Un artiste sans talent ne se sort jamais avec brio de la diabolique transparence du verre. Il suffit de basculer l'image en noir et blanc pour mettre en évidence – approche très étudiée – la justesse de l'échelle de gris et la progressive pénétration de la lumière. Aucun artiste ne sait faire des choses aussi justes à ses débuts.

Comme le sombre souvent décrié, mais que Vincent revendique pour d'autres natures mortes, la dominante verte renvoie à sa couleur favorite, sinon fétiche aux Pays-Bas. Ses représentations des objets verticaux, jamais symétriques, montrent presque invariablement un penché à gauche trop spécifique pour regarder sa présence comme fortuite. Ce léger faux aplomb se remarque également dans le verre dont le pied est fait, pour aller vite, de disques superposés, comme à l'habitude d'un Vincent, à contre courant de l'approche classique d'un dessin prenant par les contours. Il en est d'autres plus fines, mais ceci constitue une peu discutable série de caractéristiques communes peu compatible le compte-rendu qui certifiait qu'aucune n'était présente.

Le linge blanc du premier plan, que l'on ne connaît pas dans les toiles répertoriées, a pu jouer contre l'authentification de la nature-morte. L'examen attentif offre une réponse. S'il y avait bien un morceau de tissu blanc au départ – c'est lui qui permet le jeu des verts à droite ou le triangle blanc autour duquel s'organisent le brun le vert et le bleu ainsi que les franches oppositions de lumière – le traitement qui laisse transparaitre le plan de la table au premier plan montre qu'il s'agit d'un repentir sur un plan ressemblant d'abord à d'autres, tel celui des autres cruches à bière. Puissante pensée après coup ! Une couche blanche sabrée à grands traits sur un fond déjà sec, puisque la brosse n'emporte pas de couleur sous-jacent avec elle. Que l'on fasse l'effort de remarquer l'absence de dessin de contour du linge, nimbe

qui donne l'illusion que le fond en serait les ombres et épargne la signature qui reste sur une zone plus sombre. Cette extrême économie de moyens – suggérer sans dire tout à fait – est la marque des très grands artistes, accessoirement admirateurs de Franz Hals. Celui-là se nomme Vincent. Il a fait l'effort d'écrire son nom et de le souligner en mettant à son trait l'angle habituel. La signature discrète, placée dans un endroit insolite, résiste fort bien à l'examen. Elle est extrêmement typique : angle du *V*, point sur le *i* exactement au bon endroit, rupture de rythme, d'espace, et d'alignement entre *Vin* et *cent*; deux *n* non semblables, *c* et *e* de même forme avec le *e* à la tête mangée, le *t* retouché (d'ordinaire Vincent ne barre pas ses t) pour être barré et à sa base pour être ancré. On trouve en prime le petit aléa de mise, la petite imperfection avec la seconde jambe du *n* descendue trop bas que bien sûr un faussaire aurait corrigée, mais pas Vincent.

Vincent ne signe pas ? Bien sûr, il signe. Il suffit de regarder ses dessins. La règle qui s'en dégage est qu'il signera de moins en moins fréquemment. On peut en énoncer une seconde, la fierté de ses progrès le pousse à revendiquer. S'il signe peu ses huiles, c'est que ce sont des études généralement sans destinataire prévu. Nous ne savons rien des débuts de cette petite huile, mais force est d'admettre qu'il s'agit d'une sorte de petit tour de force, une de ces choses que Vincent peut avoir envie de montrer, d'échanger, offrir, puisqu'il ne vend pas. D'autant plus un tour de force quand on sait de quel support il part. Un mauvais bout de carton préparé à la diable pour peaufiner un petit bijou. On verra ce que je veux dire quand la peinture sera restaurée, elle ressemblera à ceci. Il y a en tout cas motif de fierté à pouvoir produire des choses de cette qualité : sujet ardu, étude des plus sérieuses et facilité nulle part. Il faut craindre que les peintures trop restaurées des musées, apprêtées parfois fardées, ont faussé l'oeil et que l'on ne sait plus voir au delà des apparences, des vernis trompeurs.

Il n'est cependant pas certain que le rejet ait été fondé, comme le dit le compte rendu, uniquement sur ce que le tableau sale et jauni et sale montre. Il a été regardé sur toutes les coutures et le conservateur a né-

cessairement vu au dos l'étiquette qui dit «Etten Dec. 1881». Le genre d'indice dont les faussaires abusent et que les experts abhorrent, une étiquette incontestablement d'époque avec une indication qui ne peut convenir. Vincent n'avait pas les moyens de peindre quelque chose d'abouti à Eten, il s'en fallait d'au moins trois ans. Sauf que l'étiquette dit au contraire que la peinture a été peinte *après* Etten. Le carton sur laquelle elle est fixée, morceau de découpé à la diable, très irrégulièrement et de biais, raconte une tout autre histoire. Non pas du carton ordinaire, mais d'un morceau de classeur à dessin. Ainsi, Vincent, si souvent entravé par son matériel a recyclé un de ses anciens classeurs. Pas n'importe lequel, l'étiquette vient nous le dire, celui dans lequel il rangeait ses dessins fait à Etten en décembre 1881. Etiquette avec lieu et date Etten décembre 1881, quand la production justifia d'organiser en «périodes», donc au plus tôt en 1882. Tel est le sens de l'étiquette et son écriture est celle de Vincent qui, à là Haye, classait ses oeuvres dans de tels cartons, envoyant au besoin à Theo des dessins protégés par cette sorte de classeur. Caractéristique donc encore, tout support lui était bon, jusqu'aux nappes, lorsqu'il manquait de toile.

On ne peut pas donner de date précise, car les lettres sont peu loquaces sur les natures mortes, mais nombre de celles peintes en 1884, et en 1885, lorsqu'il enseigne cet art à des élèves, sont apparentées.

Le fait que le tableau soit apparu en France ne doit pas constituer un obstacle. Certes, Vincent a abandonné son atelier en quittant les Pays-Bas en 1885, et les oeuvres enfermées 17 ans à Breda, sont réapparues là, mais auparavant, à la mi-octobre 1885, il a adressé à Theo à Paris des natures mortes dont on ne connaît précisément ni les sujets, ni le nombre – voilés qu'ils sont, dans la correspondance, d'un laconique «*Aujourd'hui, franco de port, la caisse marquée V. 4 avec les natures mortes*» – ni bien sûr non plus le devenir. Celle-ci doit avoir fait partie de la caisse V4, contenant des natures mortes signées, car il faut bien qu'un petit tableau peint à Nuenen réapparue un siècle plus tard dans le midi de la France ai suivi cette sorte de chemin. L'historique est muet – on peut supposer un cadeau en raison du format et de la signature

– mais cela est indifférent puisque le tableau parle. Les investigations techniques ne mettront pas à jour d'incompatibilités.

Et s'il faut encore dire un mot sur la fausse piste d'un faux que tant redoutent, en voici un : il ne peut exister de faux van Gogh qui soient de beaux tableaux, intelligents, cohérents, hardis, picturaux, sans modèle direct, la fin de non recevoir doit être rapportée.

VGM "30 January 1991

My apologies for the delay of an answer to your letter of October and November last year, but the problem you posed to us concerning a still life painting with a book, a glass, a bottle and a beer mug, signed 'Vincent', was not an easy one to solve.

After viewing closely the photographic material first and subsequently the painting itself, it was obvious that - should its author be Vincent van Gogh - it had to be painted at the time when Van Gogh had not yet developed a style of his own and was in terms of painting still an amateur at that stage.

The few early still lifes which are known to us and could be used as reference material, were of no avail: common features between the aforementioned early works and the painting in question were not to be found.

All that points to Vincent van Gogh as the author of the work, is the signature on the lower right hand side.

However, going through Van Gogh's still lifes up to his Nuenen period it is noticeable that he was not - apart from two or three exceptions - in the habit of signing them. So, a minor still life with such a prominent signature is exceptional to such an extent that it makes the painting highly questionable.

For the time being we therefore do not accept this still life authentic work by Vincent van Gogh. However, should we in the process of compiling a new oeuvre catalogue of Vincent come across paintings comparable to the still life in question, we may change our view" Han Van Crimpen

VGM Oct 24 2011

Referring to your letter of October 2011, we inform you of the following.

You have asked us to assess a work of art in your possession and we gave you our opinion. After your last letter we found no reason to change our view.

Unfortunately, we have nothing more to add to our earlier statement.

We trust to have informed you sufficiently and remain.